

COMMUNE DE HUNTING

SEANCE ORDINAIRE DU 20 JUIN 2016

Sous la présidence de M. Cédric PAYNON, Maire

Présents : COUILLAULT Béatrice, EVEN Christine, GERARDY Pierre-Paul, GUIRKINGER Sandra, LAUER Chantal, LECOMTE Michel, SADLER Jessica, WIBRATTE Olivier, ZEIMETH Fernand

Excusés AVEC Procurations : BONNET François donne procuration à PAYNON Cédric
FOUSSE Louis donne procuration à Pierre Paul GERARDY
EL MOUAFK Nadia donne procuration à Béatrice COUILLAULT
SADLER Jessica donne procuration à Christine EVEN

Excusé SANS Procuration : ROCK Nicolas

1. Communication du Maire

Par délibération du Conseil du 27 mai 2014 et en application de l'article L 2122-22 et du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil municipal a donné délégation au Maire sur les matières prévues par les textes. En conformité avec ces derniers et par la présente communication, il rend compte au Conseil des décisions prises dans ce cadre.

Arrêtés :

Arrêté n°05/2016 du 14 juin 2016 portant autorisation d'ouverture d'un débit de boissons temporaire de 2^{ème} catégorie à l'occasion de la fête des Cerises organisée par l'Association Sportive de Hunting du 1er au 04 juillet 2016.

Commandes :

Travaux de zinguerie à la salle des fêtes – Tirbisch Toitures à Rustroff	8 363.53€ TTC
Fleurissement de la Commune – Full Services à Clémency	2 628.00€ TTC
Création de nouveaux massifs – Full Services à Clémency	1 680.00€ TTC
Feu d'artifice du 13 juillet 2016 – ASPL PyroOdysée à Woippy	1 180.00€ TTC

2. Notification du marché de travaux « Accessibilité et Parking »

Présentations faites par Monsieur le Maire de la synthèse des offres des différentes entreprises pour le marché de travaux « Accessibilité et Parking », **l'assemblée décide, à l'unanimité, l'attribution du marché :**

- **pour le lot 1 – VRD - Aménagements d'accessibilité des ERP - à l'entreprise ALVIA** située ZA Atton sud, rue Pierre Adt à ATTON
- **pour le lot 2 – VRD - Démolition et aménagement d'un parking - à l'entreprise ALVIA** située ZA Atton sud, rue Pierre Adt à ATTON

Le Conseil charge le Maire de signer le marché de travaux ainsi que toutes pièces s'y rapportant.

COMMUNE DE HUNTING

SEANCE ORDINAIRE DU 20 JUIN 2016

3. Demande de subvention « Pacte Spécifique Ruralité » pour la démolition d'une ancienne grange et la construction d'un parking au Conseil Régional

Le Maire présente aux conseillers municipaux présents le Pacte Spécifique Ruralité mis en place par le Conseil régional et propose d'adresser une demande de subvention. Après en avoir débattu, le Conseil valide la proposition et charge le Maire de faire une demande de subvention à hauteur de 20 000€.

4. Demande de subvention au titre du Fonds de Soutien à l'Investissement Local –FSIL- pour les travaux d'accessibilité

Le Maire entendu, le Conseil municipal décide de remplacer la demande de subvention DETR pour les travaux d'accessibilité par une demande **de subventions au titre Fonds de Soutien à l'Investissement Local –FSIL.**

5. Programme sylvicole et prévision des coupes de bois 2017

Le Conseil Municipal approuve l'état de prévision des coupes avec les précisions suivantes : le solde de la parcelle 2 et les parcelles 5 et 12 sont acceptées, les parcelles 1, 6 et 14 reportées. Façonnage et débardage de 150 m³ environ de grumes de qualité C D pour le 30 novembre 2016. Les arbres de diamètre supérieur à 40 cm seront abattus par les bûcherons professionnels.

Le Conseil Municipal demande la délivrance des produits non façonnés (sur pied et houppiers) destinés à être transformés en bois de chauffage par les affouagistes. La commune a déterminé le mode de partage par tête d'habitant ayant domicile réel et fixe dans la commune.

Le Conseil Municipal :

- **fixe le prix du bois pour les affouagistes à 15€ / stère pour l'exercice 2016-2017 en forêt de HUNTING ;**
- **fixe le délai d'exploitation des bois au 30 avril 2017 ;**
- **fixe le délai d'enlèvement des bois au 30 août 2017 ;**
- **autorise les commandes de bois uniquement par multiple de 10 stères ;**
- **accepter un maximum de commande de 30 stères par foyer ;**

Conformément à l'article L 145-1 du Code Forestier, désigne les trois garants solidairement responsables de la bonne exécution de la coupe : **Messieurs Pierre-Paul GERARDY, Louis FOUSSE et Fernand ZEIMETH.**

L'aide de l'agent est sollicité pour la matérialisation et la réception partielle des lots, rémunération : 3,10 € par stère.

Le Chef d'Agence de l'ONF procédera à la délivrance des coupes et à l'agrément des garants.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres présents.

COMMUNE DE HUNTING
SEANCE ORDINAIRE DU 20 JUIN 2016

6. Admission en non valeur des taxes d'urbanisme

Le Conseil municipal,

CONSIDERANT la demande d'admission en non-valeur de la taxe locale d'équipement d'un montant de 1 884€ présentée par la Direction Générale des Finances Publiques et émises à l'encontre de M. Fernando FEIO INACIO ;

CONSIDERANT le fait que M. FEIO INACIO n'a plus ni compte bancaire ni adresse connue ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- émet un avis favorable à l'admission en non-valeur de ladite taxe pour un montant de 1 884€

d'une part,

CONSIDERANT la demande d'admission en non-valeur de la taxe locale d'équipement d'un montant de 4 493€ présentée par la Direction Générale des Finances Publiques et émises à l'encontre de Mme Sandrine HAMITI et M. Esat HAMITI ;

CONSIDERANT le fait qu'un certificat d'irrécouvrabilité a été prononcé le 30/12/2015 au terme d'une liquidation judiciaire prononcée le 05/10/2012 à l'encontre de Mme et M. HAMITI ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- émet un avis favorable à l'admission en non-valeur de ladite taxe pour un montant de 4 493€

d'autre part.

7. Projet de fusion de la Communauté de Communes du Bouzonvillois et de celle des Trois Frontières

Vu l'arrêté du 30 mars 2016 portant schéma de coopération intercommunale de la Moselle ;

Vu l'arrêté du 27 avril 2016 portant projet de fusion des communautés de communes du Bouzonvillois et des Trois Frontières ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- Approuve le projet de périmètre
- Propose le nom de Communauté de Communes Bouzonvillois Trois Frontières
- Propose d'établir le siège à la Maison de la Nature du Pays de Sierck, route d'Evendorff, 57480 Montenach.

8. Motion de soutien à la candidature de la Ville de Paris aux Jeux Olympiques et Paralympiques d'été 2024

Le Conseil Municipal,

Vu l'article L 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que les Jeux Olympiques et Paralympiques incarnent des valeurs sportives, éducatives et citoyennes auxquelles la commune de HUNTING est attachée ;

Considérant que la ville de Paris est candidate à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été 2024 ;

Considérant, qu'au delà de la Ville de Paris, cette candidature concerne l'ensemble du pays ;

**COMMUNE DE HUNTING
SEANCE ORDINAIRE DU 20 JUIN 2016**

Considérant que l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques à Paris en 2024 aura nécessairement des retombés positives sur la pratique sportive et les politiques conduites par la commune en ce domaine ;

Considérant que la commune de HUNTING souhaite participer à la mobilisation autour de ce projet.

Après en avoir délibéré :

ARTICLE UNIQUE - Apporte son soutien à la candidature de la Ville de Paris à l'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été 2024 et émet le vœu que cette candidature soit retenue par le Comité International Olympique

Fin de la séance à 21h15

PAYNON Cédric

COUILLAULT Béatrice

EVEN Christine

GERARDY P.-Paul

GUIRKINGER Sandra

LAUER Chantal

LECOMTE Michel

TRONCA Nadine

WIBRATTE Olivier

ZEIMETH Fernand